

Conseil d'établissement 2018-2019



Date : Le 18 février 2019

Heure : 19 h

Endroit : École Vents-et-Marées de Cacouna

Sont présents : Cynthia Parent, Mélanie Marquis, Valérie Beaulieu, Sophie Gagnon, Anne-Marie D'Amours, Sylvie Bouchard, Angélique Lainey, Nadine Thériault, Patrick Gagnon, Yves Ouellet

Bonnes nouvelles : 1) 100 % des parents des 2 écoles ont payé la facture des cahiers d'activités de 2018-2019.
2) Tout le personnel des 2 écoles a reçu une formation sur la sécurité en informatique.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
Accueil et vérification du quorum 1. Adoption de l'ordre du jour	<p>M. Yves Ouellet, directeur, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Vérification s'il y a quorum.</p> <p>La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue. Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu QUE l'ordre du jour soit adopté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-02-001]</p>	
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2018	<p>Lecture Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nadine Thériault QUE le procès-verbal du 3 décembre dernier soit adopté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-02-002]</p>	<p><i>À déposer sur le site Internet.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3. Feuilles des dépenses (kilométrage et gardiennage)	Mme Angélique remet les feuilles de remboursement des frais de déplacement et de gardiennage que les membres complètent sur place.	<i>Ces feuilles seront envoyées à la commission par Angélique en juin.</i>
4. Mise à jour des flottantes et des congés pour tempête.	M. Yves mentionne aux membres que jusqu'à maintenant, nous avons suspendu l'école 8 jours, soit 6 ½ pour tempête, ½ flottante pour la remise des bulletins en novembre et 1 journée pour les élections du 1 ^{er} octobre.	
5.1 Retour inscriptions au préscolaire du 6 février et présentation de l'effectif 2019-2020. 5.2 Objectifs, principes et critères d'inscription.	M. Yves nous informe du nombre d'inscriptions au préscolaire que nous avons pour chacune des écoles pour 2019-2020. Nous constatons une baisse en maternelle 5 ans pour Saint-Arsène et une stabilité en 5 ans pour Cacouna. M. Yves explique les documents aux membres ainsi que la nouvelle procédure pour les élèves hors secteur. Lorsque le formulaire « Demande d'inscription dans une école autre que celle du milieu » est rempli une fois, le renouvellement se fait maintenant automatiquement pour les années suivantes.	
6. Organisation scolaire 2019-2020 (une rencontre avec les Services éducatifs permettra d'établir les ressources en mars ou avril.	M. Yves nous explique que les prévisions pour 2019-2020 seront sensiblement les mêmes pour le primaire à Cacouna, c'est-à-dire six (6) enseignantes. Une demande a été envoyée pour avoir une maternelle 4 ans à temps plein à Cacouna, car nous aurions un local de libre, mais il y a moins de chance que le projet soit accepté, car nous ne sommes pas dans un milieu favorisé. Pour ce qui est de la clientèle totale, nous avons une légère baisse d'inscription à Saint-Arsène et des élèves qui auront besoin de soutien. Pour ce qui est de St-Arsène, il y aurait une (1) classe de Passe-Partout à ½ journée par semaine, une (1) classe de maternelle 5 ans et cinq (5) enseignants au primaire, mais selon l'analyse de clientèle, la direction souhaite maintenir 7 enseignants. M. Yves ira présenter notre situation aux ressources éducatives en mars.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7. Grilles-matières (présentation).</p>	<p>M. Yves nous explique que les grilles seront présentées en équipe-école la semaine prochaine. Si les enseignants demandent des changements dans les heures pour les matières, un suivi par courriel sera fait dans la semaine du 25 février. Cependant, s'il y a aucun changement, la grille-matières deviendra officielle.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Beaulieu QUE la grille-matière soit adoptée tel que recommandé par M. Yves.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-02-003]</p>	<p><i>Présenter à l'équipe-école et tenir les membres au courant par courriel.</i></p>
<p>8. Maternelle 4 ans pour 2019-2020, est-ce possible dans nos écoles?</p>	<p>Nous en avons discuté au point numéro 6.</p>	
<p>9. Retour sur les différentes mesures 2018-2019 et orientation du comité EHDAA pour répondre aux besoins de notre clientèle.</p>	<p>M. Yves informe les membres que nous avons de grands besoins dans nos milieux. Tout l'argent disponible pour cette mesure est utilisé pour mettre en place de nouvelles pratiques pour aider les élèves à vivre des réussites.</p> <p>Les membres sont d'accord à ce qu'on utilise cet argent pour soutenir les élèves selon les priorités que le comité EHDAA a proposé.</p>	
<p>10. Remise des bulletins, semaine du 25 février 2019 pour Cacouna (si les enseignants réussissent à compléter les portraits des élèves à la relâche) et semaine du 12 mars pour St-Arsène.</p>	<p>M. Yves nous informe que si les enseignants de l'école de Cacouna ne réussissent pas à compléter les portraits des élèves pour la relâche, nous enverrons un courriel aux membres pour leur mentionner que nous remettrons les bulletins dans la semaine du 12 mars, comme Desbiens.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>11. Projet éducatif (Je prévois finaliser les grandes lignes du projet d'ici la fin mars. Il restera à ajuster selon les différents retours.)</p>	<p>M. Yves nous a préparé deux (2) petits ateliers pour nous permettre de s'impliquer. Un était que nous devions trouver des valeurs que nous croyons importantes dans une école, autres que celles de notre SUPER. Durant l'autre atelier, nous devions inscrire ce que nous savions sur l'historique de l'école, les fiertés de celle-ci, ainsi que nos réalisations. Ces activités nous permettent de s'entendre sur le même langage.</p> <p>Après le déroulement des ateliers, la direction remercie le partage d'idées et l'engagement de ceux-ci. Les membres ajoutent avoir apprécié de contribuer.</p>	<p><i>Présenter aux membres du C.É. lorsque celui-ci sera finalisé.</i></p>
<p>12. Parascolaire hiver 2019 (djembé, soccer, zumba, dessin, flag football, basket).</p> <p>Coûts et reçus.</p>	<p>Les membres sont d'accord avec M. Yves pour dire que nous offrons de belles activités parascolaires pour de petits milieux comme nous.</p> <p>M. Yves demande si nous sommes à l'aise avec les faibles coûts que nous chargeons aux parents pour l'inscription de leur(s) enfant(s) à ces activités. Les membres disent être très à l'aise avec la situation.</p>	
<p>13. Projets entrepreneuriaux</p> <p>Concours CNESST (2 Desbiens 300 \$ + 2 Cacouna 300 \$)</p>	<p>M. Yves informe les membres que nos enseignants pouvaient écrire un projet impliquant les élèves de façon entrepreneuriale. L'argent que nous recevons sert à défrayer le coût des activités des enfants et de supporter le projet éducatif de l'école et surtout, de ne rien charger aux parents.</p> <p>Suite à un concours avec la CNESST, chacune des 2 écoles ont remporté un montant de 300 \$.</p>	
<p>14. Budget du C.E. (achat de 2 billets de la Fondation Louperivienne et livre de M. Égide Royer).</p>	<p>Le vendredi 3 mai aura lieu le souper de la Fondation Louperivienne. Nous avons fait tirer 2 billets parmi les membres. La gagnante est Mme Nathalie Dubé.</p> <p>Nous achèterons un 2^e exemplaire du livre de M. Égide Royer, car la demande est grande dans nos écoles.</p>	<p><i>Mme Angélique procédera à l'achat d'un 2^e exemplaire du livre de M. Royer.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
15. Calendrier 2019-2020	M. Yves présente le calendrier scolaire pour l'année 2019-2020. Aucune recommandation.	
16. Code de vie 2019-2020 et la matrice	M. Yves informe les membres qu'il a rencontré chaque titulaire pour parler des besoins des élèves en utilisant les 5 valeurs qui prônent dans nos écoles. Les membres sont en accord pour garder la même matrice et le même code de vie que l'année 2018-2019 pour 2019-2020.	
17. Le recrutement de personnel pour travailler dans les écoles. La commission scolaire met en place une planification pour la relève.	M. Yves nous informe qu'il y aurait possibilité que des éducatrices puissent faire leur stage de T.E.S. tout en étant rémunéré dans les services de garde de notre commission scolaire. Cependant, il y a un nombre minimal pour que la formation débute.	
18.1 Sortie blanche (implique une modification à l'horaire des maternelles de Saint-Arsène. Sinon, ils ne peuvent participer. À noter que le but des sorties est de permettre de vivre un temps pédagogique autrement. 18.2 Frais chargés aux parents pour la sortie est de 0 \$.	Les membres sont d'accord pour modifier l'horaire des maternelles de Saint-Arsène. Ils seront donc en congé le lundi matin suivant la sortie. M. Yves nous informe que les sorties coûtent de plus en plus cher. Il faudra revoir nos priorités en juin lors de l'équipe-école. Maintenant, les écoles ne peuvent plus charger d'argent aux parents lors des sorties. Bonne nouvelles, nous sommes déjà habitués, car nous avons toujours chargé 0 \$ aux parents.	
19. Spectacle de cirque de fin d'année et retour sur le voyage à Québec du 7 décembre au Cirque du Soleil.	Le spectacle de fin d'année aura lieu le 20 juin en soirée. Voyage à Québec : Ce fut une sortie majestueuse, nous avons de bons élèves et ils sont privilégiés.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
20. Budget en surplus à la commission scolaire à la fin de l'année va s'expliquer en partie par un manque de ressources.	M. Yves nous informe que les écoles reçoivent plus d'argent maintenant. Cependant, la commission scolaire en reçoit moins maintenant. Donc, le budget total pour les élèves n'a pas beaucoup augmenté, mais l'école a plus de flexibilité.	
21. Comités de parents	La rencontre du comité de parents aura lieu le mardi 19 février. Nous replacerons ce point à l'ordre du jour de notre prochaine réunion.	
22. CCSÉHDAA	Les membres ont reçu par courriel la documentation reliée au CCSÉHDAA en même temps que la convocation pour la rencontre de ce soir.	
23. Correspondance	Le tirage des 2 billets pour le souper de la Fondation Louperivienne.	
24. Questions de l'assemblée	<p>Une maman demande pourquoi Cacouna va toujours à Notre-Dame-du-Portage pour la journée blanche et non à Cabano comme St-Arsène. M. Yves lui mentionne que c'est une question de budgets et d'offres.</p> <p>Mme Valérie Beaulieu propose que ce serait agréable de faire une journée carrière, activité bricolage avec un parent d'élève, visite d'une ferme, etc.</p>	Informers les parents en début d'année qu'on n'a plus le droit de charger de frais aux parents pour les activités.
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
25. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nadine Thériault QUE l'assemblée soit levée à 20 h 55.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2019-02-004]</p>	